

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

LA T. S. TRINITÉ, 31 mai. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE, la fête de la Pentecôte ; la Fête-Dieu ; pèlerinage annuel des hommes ; préparation au 30 centenaire de la fondation des congrégations de la Sainte-Vierge à Québec ; arrivée en Amérique du provincial de l'Ordre des Frères Prêcheurs. — LETTRE DES EVÊQUES DE L'ALLEMAGNE DU NORD AUX évêques américains. — LES ASSOCIATIONS



### SOMMAIRE

DE JEUNES GENS CATHOLIQUES AUX ÉTATS-UNIS, grande assemblée à New-York. — NOUVELLES DE NOTRE-DAME DE LOURDES, UNE GUÉRISON MIRACULEUSE à N. D. de Lourdes. — M. EMILE OLLIVIER ET LE CONCORDAT, conférence faite à Paris. — MASSACRE AU YUN-NAN, Chine. — ROBES BLANCHES, la première communion en France. — LE VIEUX MUSICIEN, par Marthe Lachèse, (suite.) — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

LE NUMÉRO

2 cents

Parus d'imprimerie : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent

MONTREAL:

### PRIERES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 1er	JUIN.	— Sainte-Julie.
MERCREDI, 3	“	— Saint-Henri de Mascouche.
VENDREDI, 5	“	— Saint-Norbert.

### FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 31	MAI	— 1er Dimanche après la Pentecôte. T. STE TRINITÉ, double, 2me classe, orn. blcs. <i>En ce jour, on annonce la Fête-Dieu puis on fait la rénovation des promesses du baptême.</i>
Lundi, 1er	JUIN	— N.-D. DE GRACE, double maj., orn. blancs.
Mardi, 2	“	— N. D. DE BONSECOURS, double mj., orn. bl.
Mercredi, 3	“	— DE LA FÉRIE, orn. verts.
Jeudi, 4	“	— FÊTE-DIEU, dble 1e clas. orn. blcs. <i>Oblig.</i>
Vendredi, 5	“	— ST-BONIFACE, E. M., double, orn. rouges.
Samedi, 6	“	— ST NORBERT, E. C., double, orn. blancs.

### OFFICES EXTRAORDINAIRES.

**CATHÉDRALE.**— Dimanche 31, ordination à 6.a.m. h., à 7. h., P.M. clôture du mois de Marie.

**JÉUDI.**— 4 juin, messe pontificale et procession du S. Sacrement dans l'Eglise. Le S. Sacrement demeurera exposé jusqu'après les Vêpres et le salut.

Tous les soirs pendant l'octave, à 7. h., salut.

**JÉSUS.**— Lundi 1er juin, 10 h., grand'messe après laquelle Mgr de Montréal bénira le drapeau du Sacré-Cœur qui doit être offert au 65 Bat.

**RIGAUD.**— Mardi 2, bénédiction de 3 cloches.

**VAUDREUIL.**— Mercredi 3, consécration de l'Eglise.

### VISITE PASTORALE.

Dimanche 31, à l'Enfant Jésus à Mile-End,

### CONFIRMATION.

Lundi 1, Collège de la Côte des Neiges; Jeudi 4, à 2. h., Ste. Anne, 24 St-Charles, 31 h., St-Gabriel, 44 h., St-Henri, 5 h. St-Paul; Vendredi 5, couvent de Lach: e; Samedi 6, couvent de Hochelaga.

*Dimanche 31 mai, Fête du Titulaire de l'Eglise paroissiale de Contrecoeur.  
Jeudi 4 juin Fête du Titulaire de l'Eglise paroissiale de Howick.*

## FÊTE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITE.

31 MAI.

Dans ce jour destiné à honorer le grand mystère de la T.-S. Trinité, il sera utile de parler du signe de la Croix, signe que nous faisons si souvent, et que peut-être, par l'habitude de le faire, nous ne faisons pas toujours avec les dispositions convenables.

I — Le signe de la Croix doit être jugé digne de tout respect si on examine son antiquité, l'usage qu'en fait l'Eglise et les significations qu'il renferme. Son antiquité remonte plus haut que la naissance de l'Eglise ; on en trouve la trace dans l'ancienne loi, car, dans presque tous les sacrifices qu'elle ordonnait, le prêtre élevait d'abord l'hostie et la portait de l'orient à l'occident. Les Pères ont vu ce signe dans la figure des mains de Jacob situées en croix pendant qu'il bénissait les enfants de Joseph ; dans l'élévation des mains de Moïse priant sur une montagne pendant que Josué combattait.

Mais c'est surtout dans la loi nouvelle que ce signe paraît : après que la croix eut été dressée sur le Calvaire et que Jésus-Christ y fut mort pour notre salut, les Apôtres prêchèrent Jésus-Christ crucifié, le monde devint chrétien et le signe de la Croix fut partout arboré. Je le vois dans les maisons, sur les places publiques, sur les chemins, dans les solitudes, sur les montagnes, dans les vallées. On forme ce signe en tout lieu, en tout temps, en toute occasion, dans toutes les actions.

Le signe de la Croix, respectable par son antiquité, l'est davantage par l'usage que l'Eglise en fait. Elle commence, continue, achève tout par ce signe ; elle n'exerce aucune action de piété que la croix n'en soit comme le sceau et le cachet ; de toutes ses pratiques, le signe de la Croix est la principale, la plus ordinaire, la plus familière ; il est l'âme de ses prières, de ses bénédictions, de ses consécérations. L'Eglise place la croix sur le haut de ses temples, dans ses temples, sur tous ses autels.

Que signifie ce signe de grâce et de salut ? En faisant ce signe nous traçons, nous figurons la croix de N.-S. Ce signe tracé par nous sur quelque chose que ce soit, mais surtout imprimé sur notre front, sur nos lèvres, sur notre poitrine, signifie que nous ne portons pas seulement en nous le souvenir de la mort de Jésus-Christ mais que, loin de rougir de ses opprobres, nous nous en glorifions ; que Jésus-Christ crucifié est l'objet de notre amour. Ce signe, quand nous l'accompagnons de ces divines paroles : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, exprime notre foi en l'unité de Dieu dans une Trinité de personnes.

II. — Le signe de la Croix est aussi *salutaire* qu'il est respectable. Au signe de la Croix les miracles s'opèrent, les démons fuient ; mille secours, mille avantages nous sont procurés.

Comme c'est par la croix que Jésus-Christ a dompté les démons, ils ne peuvent voir le signe qui leur représente cette croix sans frayeur. A ce signe ils sont troublés, confondus, chassés.

Le signe de la Croix est aussi une source de bénédictions et de grâces, un instrument de vie, un remède pour notre salut. Il sanctifie nos prières, nous en fait sentir le mérite, nous en assure l'effet. Heureux présage que ce signe pour nos entreprises, dit St Augustin ; bon augure, bénédiction prévenante de nos actions. Il élève, ennoblit, consacre les plus communes même, les plus ordinaires, les plus indifférentes, puisque par ce signe nous les faisons au nom de Jésus-Christ.

Enfin, il est un moyen propre à guérir nos faiblesses, à réparer nos fautes ; il sert même à effacer les péchés véniels. Par lui nous attirons la bénédiction de Dieu sur tout ce qui sert à nos usages. Mais pour obtenir les secours et les avantages qu'il peut nous procurer, il faut mener une vie conforme aux maximes de l'Évangile.

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

---

Sa Grandeur Mgr de Montréal a officié pontificalement à l'église du Jésus le jour de la Pentecôte. Sa Grandeur était assistée du R. P. Turgeon, comme prêtre assistant, et des RR. PP. Lory et Desjardins, comme diacres d'honneur.

Après la messe Sa Grandeur a administré le sacrement de la confirmation.

Le même jour la grand'messe a été chantée à l'église Notre-Dame par M. le grand-vicaire Maréchal.

La fête de la Pentecôte avait attiré, dimanche dernier, dans toutes les églises de la ville un grand nombre de fidèles, soit aux messes soit aux offices de l'après-midi, et aux exercices du mois de Marie.

Suivant avec un pieux empressement les conseils et les recommandations du Souverain-Pontife et de ses pasteurs, notre population, digne héritière de la piété des premiers habitants de Ville-Marie, n'a cessé de se porter en foule tous les soirs, au pied des autels pour implorer et vénérer Marie. Cette piété si constante, ces prières si nombreuses, ces supplications si ardentes feront, nous n'en pouvons douter, violence au ciel, et ainsi seront détournés de notre ville ces fléaux qui désolent tant d'autres pays. Et une fois encore Dieu protégera notre cité comme Il l'a protégée tant de fois depuis sa fondation.

La semaine prochaine sera célébrée une autre grande fête, la Fête-Dieu, qui est tout ensemble l'affirmation et la manifestation glorieuse de la foi catholique dans le dogme superexcellent de la présence réelle. Un seul jour ne pouvant suffire à l'étude du grand

mystère de l'Eucharistie qu'on honore le jeudi saint, l'Eglise à consacré une fête nouvelle avec octave, où elle déploie en l'honneur de ce mystère ineffable toute la pompe de son culte. En outre l'Eglise, avec son génie si supérieur, a voulu rendre publique et populaire ce mystère qui est du plus intérieur du sanctuaire et le produire au dehors, non seulement sans en compromettre la sainteté, mais au contraire avec un accroissement visible et sensible de ses grandeurs.

Il importait, en effet, à la foi de tous, à la catholicité tout entière que ce mystère de la présence réelle fût produit en public, et qu'il parût en sa radieuse obscurité aux yeux des multitudes. Notre sainte religion pouvait-elle ne pas le manifester en dehors du temple par quelque grand acte rituel, et par un concours de peuple croyant et adorant le même Dieu avec le même esprit et avec les mêmes signes extérieurs de dévotion ? Pouvait-elle faire moins que le paganisme, qui voulait la religion publique, nationale et populaire. " Il la voulait telle et dans tels temples, à la maison, sur la place publique, à la ville, aux champs, en tous lieux, puisque les dieux étaient censés présents et agissants partout, partout accessibles à la propitiation, ou contraires et implacables. "

L'Eglise a donc institué la fête la plus digne du Dieu en trois personnes, de cette majestueuse Trinité, trois fois sainte ; elle l'a appelée d'un nom simple, tout divin et tout populaire, la Fête-Dieu.

---

Samedi 8 août prochain doit avoir lieu le pèlerinage annuel des hommes au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, sous la direction de M. le curé Rousselot et de M. l'abbé Martineau.

Le bateau le *Canada* quittera le quai à six heures du soir le samedi et sera de retour le lundi entre six et sept heures du matin.

Le prix du voyage, aller et retour est de deux piastres.

Pour prendre les billets et retenir les cabines, on doit s'adresser à M. F. X. Déome, 465½ rue Mignonne.

---

Les exercices préparatoires à la célébration du 3e centenaire de la fondation des congrégations de la Sainte-Vierge à Québec ont été suivis par une foule nombreuse, à la chapelle de la congrégation de Saint-Roch.

La clôture solennelle de cette neuvaine a eu lieu, dimanche, dans la chapelle qui était magnifiquement décorée.

Les prédications du révérend Père Hamon ont produit des fruits abondants de salut.

---

Le R. P. P. Faucillon, provincial de l'Ordre des Frères Prêcheurs est arrivé en Amérique dans le but de visiter les couvents de son ordre, établis à Saint-Hyacinthe, Ottawa et Lewiston. Ces trois couvents font partie de la province dominicaine de Paris.

Le P. Faucillon, accompagné du R. P. Lacombe a visité d'abord le couvent de Lewiston, puis il s'est rendu à Ottawa.

## Lettre des évêques de l'Allemagne du Nord à l'Épiscopat américain.

Dans son numéro du 31 janvier, la *Semaine religieuse* a donné la lettre adressée aux évêques catholiques de l'Allemagne du Nord par les membres du troisième Concile plénier de Baltimore. Cette lettre, on s'en souvient sans doute, avait pour but de féliciter les évêques prussiens pour leur courageuse attitude pendant les luttes du *Kulturkampf*.

Ces évêques viennent de répondre à la manifestation sympathique de l'Épiscopat américain par une importante lettre dans laquelle après avoir remercié les prélats américains de leurs sentiments d'affection et de charité apostolique, il continuent ainsi :

“ Mais, hélas ! nous sommes bien loin encore de voir le terme de notre affliction. La chaîne des lois de mai, qui entrave les droits et la liberté de l'Église, pèse encore sur nous ; nos séminaires et nos monastères sont encore supprimés ; des milliers de paroisses sont encore désolées ou privées de leurs pasteurs.

“ Les ordres religieux et les congrégations sont encore expulsés et exilés de leur pays natal. La discipline de l'Église, les fonctions épiscopales et l'administration des biens ecclésiastiques, sont soumises, en beaucoup de choses, à l'administration et au contrôle du gouvernement qui, de plus, s'arroge le droit d'administrer les écoles.

“ Les clercs et les prêtres sont encore astreints au service militaire. Les archevêques de Prusse continuent de languir en exil sous un ciel étranger.

“ Nous sommes privés, par conséquent, de précieuses et abondantes grâces.

“ C'est pour cela, très chers frères dans l'épiscopat, que nous vous prions de bien vouloir nous aider par vos *mementos* au saint sacrifice de la messe, et de recommander sérieusement au clergé et aux fidèles de vos diocèses (unis si intimement à nous dans l'unité et la foi de notre Sainte-Mère l'Église) les mêmes intentions, c'est-à-dire la liberté de l'Église dans notre pays, le recouvrement de ses droits et de ses libertés et l'unité de la foi, afin que, par les supplications de beaucoup, l'heure soit hâtée de la divine assistance.”

---

“ Je ne vois que Dieu pour me réconcilier avec mes semblables et me les faire aimer malgré tous leurs défauts.”

“ Lorsque les afflictions nous accablent, encourageons-nous à les supporter patiemment par la douce espérance du Ciel.”

(*S<sup>te</sup> Thérèse*)

## LES SOCIÉTÉS DE JEUNES GENS CATHOLIQUES AUX ÉTATS-UNIS

Les associations de jeunes gens, et par elles la saine et bonne direction à donner à la jeunesse, tiennent une large place dans les préoccupations de l'Église des États-Unis. C'est qu'en effet, l'espoir de l'avenir et de ses œuvres repose sur les jeunes gens. Aussi ne doit-on pas s'étonner des efforts que font les Evêques, les pasteurs pour fonder, multiplier les associations de jeunes gens et les maintenir dans la voie du progrès véritable tant littéraire que scientifique, et surtout dans la foi et dans la vérité catholique.

Tout dernièrement une grande assemblée a été tenue dans l'église Saint-Paul apôtre, à New-York par la "New-York, Archdiocesan Union of Catholic Young Men's Societies". Dans cette assemblée, outre les douze sociétés qui forment l'Union, se trouvaient des délégations de plusieurs autres associations. Un grand nombre de membres du clergé et d'hommes de loi occupaient des sièges sur l'estrade.

Dans le discours d'ouverture, le R. Thos. McMillan fit connaître que l'objet de l'assemblée était de considérer les instructions contenues dans la lettre épiscopale des Evêques, surtout par rapport aux associations de jeunes gens.

Au nom des Pères Paulistes, le R. Edward B. Brady, remercia les jeunes gens qui, par leur présence en si grand nombre dans l'assemblée, prouvaient leur désir manifeste d'accepter la direction de l'Église pour les travaux de leurs associations.

M. Morgan J. O'Brien fit allusion au "Tiara Club", de Londres, comme à une organisation qui a su joindre la puissance du clergé et l'influence des laïques pour former l'opinion publique et accomplir des œuvres qui demandaient une unité d'efforts. Il déclara ensuite que les irritantes disputes des opinions politiques devaient être exclues des sociétés de ce genre. En terminant, il constata que l'influence du clergé est l'influence la plus salutaire pour maintenir l'organisation d'une société dans les voies les plus convenables pour atteindre les fins que doivent se proposer les sociétés de catholiques.

Sa Grandeur Mgr Corrigan, archevêque de New-York, s'avança alors pour prendre la parole. A sa vue, de frénétiques applaudissements retentirent dans l'assemblée :

" Mon premier devoir, dit Sa Grandeur, en me levant pour vous adresser la parole ce soir, est de vous remercier pour les souhaits de bienvenue que vous avez exprimés. Ensuite, je dois l'avouer, je connaissais très peu de choses des travaux de votre société, et je suis venu ici ce soir pour apprendre, et pour regarder, comme un spectateur intéressé bien plutôt que pour parler de vos connaissances. Les divers discours déjà prononcés, ont amplement expliqué le but et l'objet de votre " Union ", et je puis dire qu'ils méritent un sérieux encouragement et une grande approbation.

" Personne ne peut mettre en doute, en ce moment, les avanta-

ges qui doivent découler de l'union de forces convenablement dirigées. Des milliers d'organisations dans la vie attestent la vérité de cet adage que " l'union fait la force ", et cette vérité est aussi éclatante que la lumière du soleil à midi. Dans le monde des affaires, quelle grande entreprise est entreprise sans qu'il y ait une compagnie ou une corporation pour la soutenir ?

" Dans l'Eglise les ordres religieux sont une illustre application du même principe. Le Tout-Puissant suscite, parfois, des âmes d'élite pour entreprendre de grandes œuvres. Mais pour que les fruits en puissent être durables, et pour que le bien puisse se perpétuer d'âge en âge, en dépit de la mort et des ravages du temps, le Saint fondateur associe entre eux de puissants esprits, et ainsi l'œuvre est conduite de génération en génération.

" Aussi longtemps que la nature humaine restera ce qu'elle est, les hommes formeront des sociétés, à la fois séculières et religieuses, dans lesquelles ils trouveront leur intérêt, leur bien être, ou leur plaisir ; ils chercheront à les étendre, et les rendront de plus en plus durables.

" Les associations volontaires comme les vôtres ont en outre ce charme : que les membres y travaillent plus volontiers, parce que le travail est en rapport avec leurs inclinations. Car, comme le dit saint Augustin : "*Ubi amatur, non laboratur, aut si laboratur, amatur*". De plus votre organisation tend à l'accroissement littéraire, et à ce sujet de grands résultats doivent être accomplis. Il n'est pas besoin, pour le prouver, de faire allusion à la célèbre Académie française, ni à la fameuse Académie italienne *Della crusca*. Tournez-vous, pour un moment, vers de plus modestes associations. Une des premières de ces sociétés littéraires fut celle de Rome, connue sous le nom d'Académie romaine, établie vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle. Ses assemblées se tenaient dans la maison de Poppo Leto ; l'intérêt qu'elles excitaient, conduisit à la fondation du premier musée connu, et de la première Société d'Archéologie. Une autre société romaine appelée le *Lincci*, d'après sa devise, le lynx, dont elle cherchait à égaler la subtilité de vue, appliquant ses capacités aux secrets de la nature et de la science, eut l'honneur de donner naissance à la première Société d'histoire naturelle.

" En retournant à votre propre société, je répéterai et j'appuierai l'avis que vous a déjà donné ce soir un des orateurs qui m'ont précédé ; c'est que vous restiez fidèles aux principes qui ont guidé votre organisation. Cultivez la littérature dans son vaste champ. Evitez les matières politiques. Soyez unis à vos pasteurs et persévérez dans la pratique de vos devoirs comme fils de l'Eglise. Je dois conclure, ce sera en paraphrasant les paroles bien connues de saint Vincent de Lénus, par rapport au développement des connaissances religieuses. Nous tous, par tous les moyens, avançons et progressons continuellement dans la meilleure connaissance, dans la plus haute appréciation de la foi, mais que nos progrès soient de telle sorte qu'en avançant dans les mêmes matières,



dans la même direction, ce soit un véritable développement, non un changement radical. De même dans le système humain, les membres se développent, les facultés mûrissent, la faiblesse de l'enfance conduit à la force de la virilité ; ce n'en est pas moins le même individu, seulement développé et perfectionné, mais non pas transformé. ”

---

## NOUVELLES DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

---

Le *Journal de Lourdes* nous donne les nouvelles suivantes :

“ Mgr l'évêque de Tarbes a obtenu de Rome que les pèlerinages de Lourdes bénéficieront désormais de la bénédiction Papale : l'OEuvre de l'Hospitalité est érigée en confrérie...

“ La semaine de Pâques ne pouvait manquer d'attirer les prédicateurs de station, qui venaient offrir à Notre-Dame les fruits de leur apostolat. Nous citerons notamment l'abbé Bonnet, du diocèse de Mende, prédicateur de la cathédrale de Tarbes, et le P. Fontaine, de la Compagnie de Jésus, prédicateur de la métropole de Toulouse. Parmi les religieux de tout ordre qui nous ont édifiés durant ces jours, il ne faut pas passer sous silence dom Pothier, de Solesmes, le célèbre réformateur du chant grégorien.

“ L'anniversaire du 7 avril a été le principal événement de ces jours de fêtes. Il y a eu, pour en rehausser l'éclat, une députation qui est toujours la bienvenue à cette époque de l'année. Ce sont les deux cent soixante élèves du collège de Betharram, sous la conduite de leurs professeurs et du R. P. Etchécopar, supérieur général des missionnaires. En admirant leur candeur et leur piété, leur air modeste et doux, on se réjouissait à la pensée de nombreuses vocations pour le sacerdoce et pour l'apostolat des missions.

“ Ces enfants ont réalisé un vrai tour de force musical ; ils faisaient tous partie d'un chœur à quatre voix, dont l'effet était imposant, et ils ont exécuté avec précision une messe hérissée de difficultés. On a particulièrement remarqué, le matin, un *Gloria* de Mozart, pris de la messe en sol, et le soir un *Oratorio* de Beethoven.”

---

## UNE GUÉRISON À N.-DAME DE LOURDES.

---

Une jeune américaine était très gravement malade depuis cinq ans. Abandonnée de tous les médecins, elle mit tout son espoir en la Mère de Dieu et résolut d'aller l'implorer dans son sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Elle part, accompagnée de son frère, curé d'une paroisse de Chicago, et, malgré son extrême faiblesse et son état critique, elle arrive à Lourdes. Là, elle est complètement guérie. De retour dans sa famille, cette jeune fille a écrit la lettre

suiivante que la *Semaine religieuse* d'Evreux a reproduite dans sa touchante naïveté :

“ Le samedi matin, nous arrivons à Chicago. Papa et un cousin nous attendaient à la gare avec une voiture, papa s'est mis à pleurer et ne pouvait pas parler tant il était écrasé par la joie. Tout ce qu'il put dire fut : “ Et Jeanne marche ! ” Il y avait cinq ans qu'il ne m'en avait vu faire autant. En arrivant à la maison, nous trouvons maman qui nous attendait à la porte ; elle serait tombée sans une amie qui se trouvait là pour la soutenir. Déjà, à la première nouvelle de ma guérison, elle avait perdu toute force.

“ Elle se sentait si heureuse qu'elle se leva de sa couche et se jeta à genoux pour la première fois depuis de longues années... Ensuite papa avait voulu porter ma lettre aux sœurs, nos voisines : il ne put parler si ce n'est pour dire : Jeanne est guérie ! puis il s'est pris à pleurer comme un enfant. Il ne peut rien lire de Lourdes sans être ému aux larmes. Les Sœurs vinrent immédiatement voir maman ; elle ne leur parla pas, ni les regarda, elle était devant notre petit autel ; les sœurs s'agenouillèrent ; personne ne parla. Maman était tellement absorbée par la joie qu'elle oubliait tout le reste, si ce n'est des actions de grâces. Tout d'abord elle avait peur lorsqu'elle me voyait marcher ou me tenir debout. Ce n'était pas un manque de foi, mais elle oubliait que j'étais en bonne santé. Maintenant elle y est habituée, et quand elle me voit circuler, elle remercie notre bonne mère de sa bonté pour nous.

Comme je désire revoir la chère Grotte ! Je me sentirais comme une exilée revenue dans sa patrie ! ”

---

## M. EMILE OLLIVIER ET LE CONCORDAT.

---

C'est encore dans la salle Albert-le-Grand que M. Emile Ollivier, l'ancien premier ministre de l'empire, a fait dernièrement une nouvelle conférence. Devant un auditoire très nombreux, il a traité, avec une grande justesse de vues, cette importante question du Concordat.

Le *Moniteur Universel* donne l'analyse du morceau principal de cette conférence, où le conférencier, après avoir déterminé la différence du gallicanisme et de l'ultramontanisme en matière religieuse, a examiné le point de vue politique

“ Sur la question politique, les deux doctrines restent en contradiction entre elles, paraissant chacune se mettre en contradiction avec elle-même, et c'est faute de les avoir bien connues à ce point de vue qu'on a commis beaucoup de confusion.

“ L'ultramontanisme, partisan du pouvoir absolu et sans limite du Pape dans l'Eglise, quand il a à s'occuper de la constitution politique des Etats, déclare que le pouvoir politique réside dans le peu-

ple, que celui-ci a le droit de se donner la forme de gouvernement qui lui convient ; il avoue même ses préférences pour un gouvernement électif dont le chef s'appuie à la fois sur l'aristocratie et la démocratie. Il enseigne enfin qu'un peuple n'a pas le droit de renverser le gouvernement qu'il a choisi, sauf quand le prince est devenu tyran. Il complète sa théorie en subordonnant la puissance temporelle à la puissance spirituelle, et dit que le Pape est le juge suprême des différends entre les peuples et leurs chefs, et a le droit de déposer ceux-ci.

“ Le gallicanisme, qui prétend limiter le pouvoir du Pape dans l'Eglise, invente pour le gouvernement des Etats la théorie du droit divin. Il soutient, — et c'est Bossuet qui le fait, — que le pouvoir du roi doit être absolu, sans limites, que tout ce qu'il ordonne doit être exécuté, et qu'il n'est soumis à aucune autorité. C'est la double théorie du gallicanisme de Bossuet qui est exprimée dans la célèbre déclaration de 1682, qui déclare dans son premier article les pouvoirs du Pape limités, et dans son second le pouvoir royal absolu, sans limites et sans contrôle.

“ Il y a des gens qui rappellent sans les connaître les querelles d'autrefois, invoquent la déclaration de 1682, et veulent lui donner force de loi en France. C'est cette thèse qu'il faut discuter.

“ Non seulement, poursuit M. Emile Ollivier, la déclaration de 1682 n'a jamais été appliquée ; mais Louis XIV et le gouvernement français, sur les réclamations de Rome, y ont formellement renoncé dix ans après sa rédaction. En 1789, cette déclaration n'existait plus, le souvenir même en était presque disparu. Aussi la constitution civile du clergé s'est gardée de vouloir régler le gouvernement de l'Eglise et l'autorité du Pape.

“ Qu'a fait le Concordat ?

“ *Ne parlons plus des articles organiques, qui sont aussi étrangers que possible au Concordat.* Il faut ne pas cesser de le proclamer contre la mauvaise foi de ceux qui les invoquent.

“ Le Concordat modifie et précise la situation. Il consacre la théorie ultramontaine sur le gouvernement temporel, et tranchant une question délicate, déclare que l'Eglise, en ce qui concerne la France, ne prétend à aucune ingérence dans les questions politiques. Il ne dit rien de la théorie gallicane sur le gouvernement de l'Eglise, mais stipule formellement pour l'Eglise le droit de résoudre librement toutes les questions qui l'intéressent au point de vue spirituel.

“ Donc, de par le Concordat, l'Eglise possède la liberté absolue de résoudre comme il lui plaît les questions spirituelles et d'enseigner la doctrine qu'elle a adoptée.

“ Voilà la situation nette faite par le Concordat ; de part et d'autre, on a le droit de l'invoquer et intérêt à le maintenir. ”

L'orateur a examiné ensuite les phases plus modernes du conflit entre les deux doctrines :

M. Emile Ollivier ne veut pas terminer sans avoir examiné les

dernières phases de la lutte—dans la période moderne—entre le gallicanisme et l'ultramontanisme. Il consacre à cet examen la dernière partie de son intéressant discours.

“ Au commencement de ce siècle, dit-il, les controverses religieuses renaissent. De Bonald reproduit la théorie gallicane ; de Maistre, en adoptant la thèse ultramontaine sur le Pape, est inconsciemment gallican quand il parle du gouvernement civil. C'est Lamennais qui rajeunit la pure théorie ultramontaine du pouvoir absolu du Pape et du gouvernement tempéré pour les sociétés civiles. Puis vient la grande période, si brillante, le grand mouvement religieux, que dirigent avec tant d'autorité, à côté d'un si grand nombre de champions ardents et brillants, deux hommes dont M. Ollivier fait impartialement l'éloge : Montalembert et Veillot.

“ Alors les conditions de la discussion ont un peu changé, les deux écoles s'attachent surtout au côté spirituel de la question.

“ Qu'a fait la proclamation du dogme de l'infailibilité du Pape en 1870 ? Rien qui puisse être critiqué. C'est d'abord ce grand fait qui a été reconnu ; ensuite l'Eglise a usé de sa liberté en réglant comme il lui convenait une question spirituelle, qui n'a divisé qu'en apparence et, en tous cas, ne divise plus les catholiques ; elle ne s'est pas ingérée dans les questions de gouvernement civil. Le Concordat a donc été respecté ; il subsiste tout entier. Tout homme soucieux des intérêts civils et de la paix religieuse doit le défendre. ”

“ Finalement, le conférencier a parlé en ces termes de la persécution religieuse inaugurée par la république athée :

“ Si dans ces dernières années on a réveillé les querelles religieuses, c'est uniquement pour faire diversion aux questions politiques et sociales, en éviter, ou tout au moins en reculer la solution ; mais, au lieu de simplifier la question, on l'a compliquée.

“ Il y a une guerre religieuse ouverte, funeste au pays, et les questions politiques et sociales devront tout de même être résolues. Il faut que les hommes de cœur cherchent toujours la vérité et essayent de la faire prévaloir. Les chances de succès ne doivent les préoccuper que secondairement. “ L'arbre mûrit son fruit sans s'occuper de savoir s'il y aura une main pour le cueillir. ” Leur cause est juste, et ils triompheront. ”

Il est à souhaiter que cette conférence ait dissipé les équivoques qui subsistent après mille réfutations dans certains esprits. Les gallicans, s'il en reste, ne s'attendaient certainement pas à trouver un jour un adversaire dans le chef du cabinet qui, au temps du Concile, prétendit s'ingérer dans la direction spirituelle des catholiques, et subordonner la protection du pouvoir temporel aux décisions conciliaires. Le temps, la bonne foi et l'étude ont éclairé M. Ollivier : que ne peut-on espérer de tous les hommes politiques la même justice envers l'Eglise ?

---

## MASSACRES AU YUN-NAN, CHINE

Nous avons parlé longuement déjà, disent les *Missions catholiques*, des épreuves supportées par le vicariat apostolique de Yun-nan. Les détails commentent à nous parvenir, détails héroïques qui trouvent leur place dans le livre d'or de l'Église catholique.

Nous en détachons ces lignes d'une nouvelle lettre de Mgr Fenouil. Elles parleront au cœur et exciteront davantage, s'il se peut, la générosité de nos lecteurs :

Dans le courant du mois de novembre, les chrétiens du Bas-Yun-nan ont été en butte à une persécution ouverte qui a fait de nombreuses victimes. Jusqu'à présent, nous n'en connaissons que vingt-neuf. Leur mort a été héroïque, ce sont vingt-neuf martyrs.

En effet, d'un seul mot, ils pouvaient racheter leur vie, procurer la sécurité de leurs familles et en protéger la fortune. Ce mot, ils ne l'ont pas dit. Tous, jusqu'au dernier moment, ont tenu haut et ferme l'étendard de la foi.

Ces héros de la croix ont versé leur sang avec une joie sainte et un courage aussi fort que paisible. L'un d'eux, voyant depuis quelques instants l'arme suspendue sur sa tête (on attendait sans doute quelque lâcheté de sa part) :

“—Mais dépêchez-vous donc, s'écria-t-il, ou bien donnez-nous le temps de réciter nos prières, car c'est aujourd'hui dimanche.”

La matrone de la maison, digne compagne de ce chrétien, avait dit en voyant les meurtriers entrer chez elle : “ Ah ! vous voilà, braves gens ; vous ne savez pas quel service vous allez nous rendre.”

Au milieu des pieux fidèles dont je viens de parler, se trouvaient quatre bandits baptisés dans leur enfance ; ils avaient à peu près tous les vices et si peu de vertus qu'on en voyait rarement quelque trace. Ces malheureux étaient la honte de la chrétienté et le désespoir du missionnaire. Malgré d'aussi mauvaises dispositions, quand on vint leur proposer l'apostasie, la foi de leurs ancêtres se réveilla dans leur cœur avec tant de force qu'ils ont tous les quatre victorieusement combattu pour la cause de Dieu et versé leur sang jusqu'à la dernière goutte. L'un d'eux dit à ceux qui lui apportaient les tablettes païennes :

“ Amis, nous nous connaissons tous ; vous savez que je n'ai pas la conscience délicate. Pour n'importe quoi, j'ai toujours été des vôtres ; mais renier Dieu, adorer des idoles, jamais. Et il est bien certain que je casserai la tête à celui qui tentera d'installer ces diableries dans ma maison.”

Après cette vigoureuse profession de foi, le lendemain, lui et ses compagnons mouraient pour la cause du Dieu qu'ils avaient d'abord si mal servi.

Je serais heureux de pouvoir ajouter que, dans toute la province, nos néophytes ont montré partout le même courage. Mais, hélas ! je le crains bien, quand le calme sera rétabli, quand nous pourrions compter, nous aurons peut-être à déplorer de nombreuses défections.

## PERSECUTION RELIGIEUSE AU CAMBODGE

Comme leurs frères du Tonkin, les chrétiens du Cambodge viennent de passer par l'épreuve de la persécution. On sait déjà que le P. Guyomard a été massacré avec un grand nombre de ses néophytes. Le P. Combes, qui s'est transporté sur le théâtre même des événements, a transmis les détails suivants sur la mort du jeune martyr. " Arrivé à Bac-Chien, dit-il, je rencontre un enfant de quinze ans, qui avait été pris par les Cambodgiens révoltés, et qui revenait de Tra-Hô, fuyant les rebelles. Cet enfant me déclare que, le 30 janvier au matin, il avait vu le corps du P. Guyomard décapité devant la maison des bains ; la tête était suspendue au peuplier planté devant l'église. "

Le missionnaire se rend à la chrétienté de Tra-Hô : ce qu'il voit de ses propres yeux confirme la vérité du récit de l'enfant. Près de la maison indiquée, il découvre une partie de la soutane du Père ; à quelques pas plus loin, gisait le corps dont il ne restait plus que le tronc et les jambes : la tête, les mains et les pieds avaient été coupés. Le missionnaire entre à l'église, se dépouille de sa soutane pour envelopper le corps du martyr, fait creuser dans la sacristie une fosse où sont déposés provisoirement les précieux restes du P. Guyomard.

On n'a pu savoir exactement ni le lieu où le missionnaire a été pris, ni le genre de mort qu'il a subie. D'après divers témoignages, il aurait cherché à fuir, à l'approche des rebelles ; ceux-ci l'ayant découvert l'auraient ramené près de l'église et immolé en cet endroit même. On ignore s'il a eu la tête tranchée, ou s'il a été assommé et puis décapité.

Quant à la chrétienté de Tra-Hô, les détails donnés par le P. Combes sont navrants. Sur trois cent trente néophytes, près de la moitié ont disparu : les uns ont été jetés à la rivière ; d'autres assommés dans les broussailles ; un grand nombre sont morts de faim, pour éviter de tomber entre les mains des rebelles. Les autres chrétientés n'ont pas été mieux traitées. Tout n'est que ruine et désolation !

## ROBES BLANCHES.

### LA PREMIÈRE COMMUNION EN FRANCE.

Elles ont fait, cette semaine, leur apparition dans nos rues, les fillettes parées de mousseline, que saluait traditionnellement le respect populaire. Avec les premiers soleils a commencé leur fête, qui va se continuer jusqu'à la fin du printemps.

Il y a dans cette enfance qui revêt, joyeuse, les couleurs de la

pureté pour entrer solennellement dans la vie chrétienne, dans ces cortèges de premières communiantes, un charme doux qui s'impose, une poésie vraie qui rayonne, une joie pieuse et saine que subissent les indifférents eux-mêmes. Les grandes villes impies, qui refusent à Dieu la voie publique et le triomphe des cortèges pompeux, respectent encore la manifestation extérieure de la foi chez l'enfant, le sentiment religieux dans ces candides messagères qui sillonnent tous nos quartiers, rapportant au foyer de la famille les mystérieuses émotions de la première étreinte entre l'âme qui s'entr'ouvre et Celui qui a dit : " Laissez les petits venir à moi ! "

Aux plus mauvais jours de notre histoire contemporaine, l'émeute s'est arrêtée, saisie et silencieuse devant ce spectacle.

Le curé de Saint-Thomas d'Aquin, M l'abbé Ravaille, raconte qu'il y a quatorze ans, à pareille époque, alors que la Commune terrorisait Paris, les communiantes de sa paroisse se réunirent cependant au jour marqué. Lorsque lui-même, après avoir consacré les hosties, à l'autel, se tourna vers la nef pour distribuer la communion, — des marches du sanctuaire, il aperçut, avec stupeur, les fédérés, qui avaient envahi Saint-Thomas, en armes, et qui occupaient déjà le fond de l'église. Le prêtre continue sa fonction, et, dans le recueillement, les longues files de voiles blancs se dirigent vers la sainte table.

Frappés par la majesté simple du spectacle, par le recueillement universel que leur présence n'avait pu troubler, par la joie sereine des pieux cantiques, les émeutiers s'arrêtèrent, massés près du seuil, sous la tribune du grand orgue ; ils considérèrent longuement la scène, s'abstinrent de tout désordre, laissant l'office s'achever paisiblement, les enfants sortir, traverser la place et les rues, sans que retentisse aux jeunes oreilles aucune imprécation, aucun blasphème, aucune de ces n. naces ou de ces railleries ordurières que prodiguait d'ordinaire l'insurrection triomphante !

Cette cérémonie, qui en impose même aux bêtes fauves, est essentiellement française ; la première communion n'a pas, à l'étranger, l'éclat et l'importance que lui ont donnés nos mœurs.

En Italie, notamment, cet acte n'est pas l'objet d'une manifestation publique et générale. L'enfant, tout jeune, à sept ou huit ans, reçoit solennellement, lorsque l'évêque visite sa ville où son village, le sacrement de confirmation, qui est considéré comme la suite du baptême et la préparation aux autres sacrements. Puis, quand il a atteint l'âge de remplir, en pleine connaissance, le précepte pascal, quand ses parents ou ses maîtres le jugent suffisamment et individuellement préparé, il se présente, cette année-là, sans cérémonie, pour communier au même rang que les autres fidèles. S'il y a fête, ce qui est rare, c'est une fête intime et particulière, intéressant une seule famille à la fois.

J'aime mieux nos coutumes : elles impriment à l'acte premier de la vie chrétienne un cachet tout spécial, un caractère de solennité qui frappe les grands avec les petits, et qui marque mieux l'importance de la chose.

Heureux doivent s'estimer nos enfants de ces circonstances extérieures qui favorisent l'éclosion de la foi dans leurs âmes. Ils pourraient songer, pour apprécier leur bonheur, aux temps et aux lieux où la première communion s'accomplissait moins joyeusement.

Une grand'mère me disait ce qu'avait été pour elle cet acte, si pompeux pour ses petits enfants.

Délaissée par suite de l'émigration, elle vivait, toute petite et toute malheureuse, dans un pensionnat de Paris, où, malgré ses répugnances aristocratiques, on l'obligeait à apprendre la table des Droits de l'homme, parfois même à figurer en costume allégorique dans les cortèges qu'aimait à multiplier le gouvernement du Directoire, et où la *Vieillesse*, l'*Abondance*, l'*Agriculture*, défilaient avec pompe, en chars drapés que traînaient des bœufs aux cornes d'or.

Il se trouva, dans ce pensionnat très constitutionnel, une brave sous-maitresse qu'animait en secret la foi des anciens jours. Aux heures de récréation, elle emmenait cinq ou six jeunes filles de condition, que le malheur des temps avait rassemblées dans ce lieu ; elle les entassait dans un fiacre, payé de sa pauvre bourse. Aussitôt chacune tirait un mouchoir de sa poche, en couvrait avec empressement la quasi-nudité que les modes révolutionnaires imposaient aux femmes de ce temps-là, et répétait les prières apprises au berceau.

On arrivait dans un quartier perdu, chez deux vieilles demoiselles, qui avaient recueilli secrètement un proscrit, un prêtre non-jureur, lequel évangélisait en secret un très petit troupeau. Quand les jeunes filles furent préparées, le prêtre, dans sa soupente, leur distribua silencieusement la communion : son autel était une commode, et son luminaire un flambeau de cuisine.

Peu après, quand le culte fut rétabli, l'autorité diocésaine décida que l'humble fête serait renouvelée pour les mêmes enfants, avec l'éclat convenable. Mais je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'entre la cérémonie secrète et la cérémonie publique les souvenirs de la grand'mère choisissaient la première, avec une préférence attendrie.

Plus heureuses prient les initiées que nous rencontrons aujourd'hui : elles voient tous les sourires fêter leur première union avec Dieu.

Leur angélique parure sanctifie nos rues si souvent profanées ; et leur rôle de doux missionnaire, d'ange pacificateur, commence dans la famille, au milieu des roses qui parfument, pour les fêtes, le foyer domestique.



# LE VIEUX MUSICIEN

PAR

MARTHE LACHÈSE.

(suite.)

— Qu'avez-vous ! s'écria-t-elle. Que venez-vous m'apprendre ?

— Rien, rien... qu'une bonne nouvelle, balbutia Stanislas.

Il avait peur, lui aussi. Grand Dieu ! si son émotion, son trouble allait le trahir ! Oh ! comme il lui fallait se montrer adroit, diplomate !

Les yeux de la jeune fille l'interrogeaient, profonds, anxieux...

— Une bonne nouvelle, continua-t-il. Du moins, je le crois... Vous allez voir... Vous allez juger...

Tout en arrachant ces mots de sa gorge de plus en plus serrée, il continuait à s'avancer vers l'escalier.

— Venez ici plutôt, dit Marguerite en ouvrant la porte du grand salon où l'on avait déposé quelques banquettes enlevées aux vestibules. Oui, deux ou trois banquettes qui attendaient elles-mêmes leur transport, voilà tout ce qui remplaçait les merveilles accumulées dans ce salon, où s'étaient succédé tant de fêtes. Encore non, ce n'était pas tout. Une glace restait adhérente à la muraille.

Que de fois cette glace avait reproduit un tableau charmant, un tableau auquel ne manquait aucune harmonie, pas même celle qui naît des contrastes. Une jeune fille belle, joyeuse, d'une élégance raffinée ; près d'elle, un vieillard mince, pâle, humble, aux vêtements sombres et modestes, aux cheveux argentés, mais dont le regard et le geste étaient ceux d'un penseur ; et, comme fond, un piano de luxe, des étoffes chatoyantes, des meubles de grand style, des branches fleuries... Dérision ! la même glace reflétait maintenant, doublait d'aspect le vide et la nudité ; et, si le vieillard et la jeune fille s'y apercevaient encore, ils étaient tous les deux ployés sous la douleur et l'épuisement...

Ils s'étaient assis. Stanislas soupirait ; il essayait son front où perlait une sueur froide.

— Comme vous êtes fatigué ! dit mademoiselle Suber.

— J'ai été souffrant, vous le savez bien... Je le suis encore...

— Et vous vous donnez la peine de venir de si loin !

— L'affaire est pressante.

— Il fallait m'envoyer un télégramme. Je serais allée vous trouver.

— Ah ! par exemple ! par exemple !...

Il ne savait plus comment s'expliquer.

—Eh bien, cette affaire ? dit-elle doucement.

—Voilà ! Je crois, Mademoiselle, connaître une petite place qui pourrait vous convenir.

—Une place ! pour moi ! Oh ! cher Monsieur !

—C'est que, Mademoiselle... ce n'est pas à Paris.

—Tant mieux.

—C'est loin.

—Qu'importe !

—Dans un village.

—Un village ! la liberté !

—La liberté ! répéta-t-il d'une voix sourde.

Oui, pauvre Jacob, tu le savais, elle disait vrai, c'était la liberté !

Il s'essuya de nouveau le visage.

—Les conditions... pas trop noires... acceptables. Logement gratuit... traitement fixe.

—Un traitement fixe ! Et de combien ?

—Deux mille francs.

—Oh ! mon Dieu ! mais c'est une fortune ! s'écria celle que deux mois plus tôt, on appelait une héritière. Tout de même, reprit-elle naïvement, croyez vous que cette somme nous suffise pour vivre ?

—Oh ! dit Jacob, à Plou-Braô, tout est si simple ! si bon marché ! Il n'y a guère là que des fermiers. On y vit comme on veut.

Marguerite conclut :

—Vous connaissez ce village ?

Stanislas resta interdit. Lui qui s'efforçait tant d'être habile !

Il toussa. Son rhume lui en donnait bien le droit.

—Je veux dire, reprit-il enfin, que je connais un peu la Bretagne. Et Bretagne à droite, ou Bretagne à gauche, vous comprenez que cela doit se ressembler. J'ai autrefois visité Rennes, Vitré. Dans tous ces parages on est patriarcal.

—Mais, reprit Marguerite, en quoi consiste cet emploi ? Car là est surtout la question ?

—Sans doute. Eh bien ! rassurez-vous. Ou plutôt, réjouissez-vous. Cet emploi est digne de vous. Il s'agit de tenir l'orgue dans l'église paroissiale.

Marguerite joignit les mains. Son pâle visage se couvrit d'une rougeur soudaine. La flamme de la joie, de la vie, passa dans son regard.

—Oh ! c'est Dieu même qui vous envoie ! s'écria-t-elle.

—Oui, soupira Jacob, oui, c'est lui, c'est bien lui...

—Ami vrai, ami dévoué !...

—Je n'ose rien vous promettre encore. Il faut savoir si l'on vous acceptera. C'est hier seulement que, tout à coup, j'ai entendu parler de cette place, j'ai su qu'elle était vacante...

—Et, vous croyez que, vraiment, je ne serai pas incapable de la remplir ?

—Non, ne vous inquiétez pas. Vous pouvez bien jouer quelques petits airs... et puis faire aller des pédales. En attendant, je vous donnerai des leçons sur un orgue, quelque part. Nous chercherons. Ah ! sans doute, vous n'êtes pas une artiste, dans le sens ineffable de ce mot. Mais, enfin, pourvu que vous répondiez suffisamment à ce qui vous sera demandé...

—Qu'ai-je à faire pour obtenir cette place ?

—Rien, rien, dit Jacob avec effroi. Laissez-moi agir seul, tout doucement. Je crois connaître un chemin pour arriver à ce but. Vous ne pourriez que vous égarer.

—Oh ! tâchez de réussir, dit Marguerite avec angoisse. Et si, à l'occasion, quelque démarche, quelque lettre de moi...

—Non, non, vous dis-je. Je vais sonder les terrains. Mais vous comprenez qu'avant tout il me fallait être sûr de votre consentement.

—Mon consentement ne saurait être douteux, soupira-t-elle. Ah ! je sentais bien, en m'adressant à vous, quel dévouement j'appelais à mon aide. Avoir de suite songé à moi ! Être accouru de si loin ! à cette heure matinale, et dans un tel état de santé !...

—Ce n'est rien, tout cela, dit sourdement Jacob.

Il se leva.

—Avant que vous me quittiez, reprit-elle, permettez-moi d'aller avertir mes parents. Quelle que soit l'évidence de cet avantage, je n'oserais pas disposer ainsi de moi et d'eux-mêmes sans leur aveu.

—Vous avez raison. Allez, je vous attendrai.

Elle sortit. Il se rassit, il se courba sur lui-même. Tout n'était donc pas encore consommé ! O temps ! par moments tu fermes tes ailes ; et, alors, que tes pas sont lents !

Au bout de dix minutes, Marguerite reparut. Ses parents acceptaient avec reconnaissance.

Stauislas prit aussitôt congé de mademoiselle Suber.

—On croit que cet organiste devra partir sans aucun retard, dit-il en traversant la cour.

—Rien ne nous retient plus ici, répondit tristement Marguerite, et, au contraire, tout nous presse de nous éloigner. Mes parents sont assez bien remis pour supporter un voyage. Et, quant à nos préparatifs, combien nous demanderont-ils de temps ? Un ou deux jours peut-être. Vous le voyez, lorsque vous me trouverez à peu près instruite, un mot suffira pour nous donner le signal du départ.

—Je ne vous le ferai pas attendre, dit faiblement l'artiste en la saluant une dernière fois.

Le vieux musicien gagna sa demeure, tenant dans sa main un peu de pain dont il s'était muni.

Il jeta un regard d'envie sur la couchette où il aurait voulu chercher quelques moments d'oubli. Mais sa tâche n'était pas achevée. Les intérêts remis entre ses mains étaient maintenant pour lui un dépôt sacré.

Elle fut longue à écrire, cette lettre où, plus encore que dans son récent dialogue, Stanislas croyait devoir agir avec habileté. Elevé jadis par une mère sérieusement chrétienne, il n'admettait pas ce que les consciences faciles appellent des mensonges pieux : Sa délicatesse se révoltait à la pensée de révéler son sacrifice et son respect pour le malheur tenait à ménager même la fierté de Marguerite.

Enfin ce plaidoyer si ardu et qui, cependant, voulait être éloquent, se termina. Stanislas Jacob y rappelait avec une émotion profonde, la chère mémoire du marquis de Kercouët. Il s'excusait de ne pas servir avec plus d'empressement le généreux projet de son ami. Mais, parvenu à un âge avancé, auquel des habitudes prises depuis longtemps s'imposent, d'une santé affaiblie qui apporterait peut-être souvent des lacunes dans l'accomplissement de son mandat, il osait prier madame la comtesse de Mahaut d'agréer à sa place, comme organiste de Plou-Braô, une de ses élèves, mademoiselle Suber, jeune fille digne de toute estime et de toute sympathie. Pas un mot de la ruine. A quoi bon ? Le tout se terminait par une recommandation instante de ménager l'amour-propre de Mademoiselle Suber, en ne révélant jamais ni à elle-même ni à ses parents, la clause testamentaire, qui l'appelait, lui Stanislas Jacob, à recueillir le premier cette place d'organiste.

Il lut et relut cette lettre. Puis il la porta lui-même à la poste. Il ne voulait la confier à personne.

Ensuite il rentra, et brisé, épuisé, à bout de forces et de courage, il se jeta enfin sur son lit. Le ciel lui envoya presque aussitôt un soulagement. Le sommeil vint fermer ses yeux.

Faut-il l'avouer ? Une dernière espérance se cachait dans le cœur du pauvre musicien. Il ne voulait pas l'accueillir, mais il ne pouvait pas la chasser... Jette-t-on ainsi au vent de l'oubli, de vieux, de tendres souvenirs ? L'ombre du marquis de Kercouët n'allait-elle pas se dresser aux yeux d'une sœur bien-aimée pour protester contre cette violation de la plus ingénieuse, de la plus chère de ses volontés ? Allait-on vraiment d'un trait de plume, d'un souffle, effacer ce nom de Stanislas Jacob, écrit depuis trente-cinq ans dans les fastes à venir de Plou Braô ! Mon Dieu ! si l'on refusait de laisser la victime achever son sacrifice ! Si l'on disait : " Venez, ou la voix sublime restera muette. L'orgue n'attend que vous, vous seul !... " ... Alors, plus de regrets, le bonheur s'imposerait, il faudrait être heureux sans reproches du cœur, heureux quand même, quand même... Et comme l'on serait content de n'avoir pas cédé à la faiblesse, à l'égoïsme, à l'amour rien que de soi...

(à suivre.)

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.

xx Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

J. sephine Voilquin.—Frédéric Moll.—Ann Dempsey.—Elizabeth Wood.  
—Catherine Richer.—Marguerite J. Gervais.—Pierre Miron.—Julie Therien.  
—Rosalie Biron.—Marguerite Coursol.—Zoé Peladeau.—Patrick Hughes.  
—Louis Langlois.—Rosanna Provost.—Geneviève Lanouette.—Marie Hur-  
tubise.—Joseph Latour.—Cécile Poirier.—Célina Martel.—Joseph Delorme.  
—Louise Quevillon.—Patrick Farrell.—Onésime Aubertin.—Ulric Gagnon.  
—Hyacinthe J. Lapointe.—Frs. J. Lapointe.—Narcisse Cloutier.—Patrick  
Grannon.

DE PROFUNDIS.

# ETOFFES NOIRES

Département du Clergé e des Communautés.

L'immense clientèle du clergé et des communautés, qui nous honore de son patronage a pu constater que nous n'épargnons rien pour perfectionner de plus en plus ce département. Nos deux agences Européennes de Tissus noirs nous donnent des avantages de bon marché et de qualité qu'on ne saurait égaler.

Nous avons l'assortiment le plus complet de **MEBRES DOUBLES**, à soutanes.

**SAYS FRANÇAIS** dans six prix différents.

Nos Says ont été comparés avec tous les says importés et ont été reconnus supérieurs en tous points.

**CACHEMIRE, PARAMATTAS, BARATTEAS ETC.**

**ETOFFES** spéciales à tentures d'églises, dans tous les prix.

Toutes les ventes que nous faisons est hiver, au clergé et aux communautés reli-  
gieuses seront datées à 6 mois du 1er mai 1885.

Remises libérales sur paiements anticipés.

## DUPUIS FRÈRES

Coin des rues **STE-CATHERINE & ST-ANDRE**  
**MONTREAL.**

# COFFRE-FORT

## A VENDRE.

Un excellent coffre fort ayant à peine un an d'usage, dernier modèle 'Edwards' 25 par 39 à l'intérieur et 19 pouces de profondeur, parois et portes de 8 pouces d'épaisseur. Muni de 5 tiroirs et d'une double boîte en fer, serait très utile pour une fabrique de paroisse ou une maison d'éducation. S'adresser, à

**EUSÈBE SENÉCAL & FILS**, 20 rue St-Vincent, Montréal.

GRAND FONDEUR DE CLOCHES



**BURDIN Aîné**

Rue de Condé, 28  
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. B. Beullée, 229 Notre Dame

# LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

*Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.*

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

**PLANS** pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire Etc

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence. les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main les modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etats-Unis en s'adressant à :

**O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU**  
**231 NOTRE-DAME CENTRE 231**

MONTREAL.

# WILLIAM BRITTON

Poser d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

**NO 15 Rue CLAUDE, No 15**  
MONTREAL.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc.

Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

92 Rue SANGUINET.  
MONTREAL

# REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général:

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quelque soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET-DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epicerics.

# 25 Cts

Employez les

**Pilules de McGale**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LORGE & CIE  
CHAPELIERS PARISIENS

31 rue St-Laurent

MONTREAL.

## CLOCHES D'ÉGLISES

The Jones Bell foundry Co

TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK  
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST.-NICHOLAS  
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

Fabricants de sonniers en cr.

ÉTABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

### ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

## LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne:

# FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

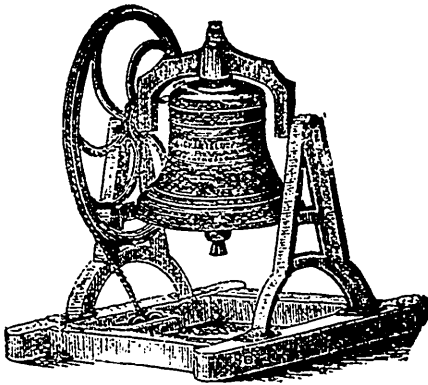
POUR EGLISES, COLLEGES ET  
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des  
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les  
meilleurs systèmes.



**E. CHANTELOUP,** 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

---

## 1500 PONDEUSES AUTOMATIQUES

Vendues depuis JANVIER avec espérance d'en vendre 1500 autres. Atantagés les poules, rats, chats, etc., ne peuvent manger les OEUFS qui sont conservés frais et propres. PRIX 40cts et 75cts. Cette dernière est complète avec boîte.

A VENDRE EN GROS ET EN DÉTAIL PAR

**L. J. A. SURVEYER**

MARCHAND FERRONNIER,

1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice)

---

**FERRAULT & MESNARD,**  
ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

---

**GABOURY & GADIEUX**

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents,  
résidences, à la Campagne et à la Ville.

**REPARATIONS** exécutées à bref délai à PRIX  
MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION,

MONTREAL.